

Régions > Nyon

08.10.2014, 07:01 - Nyon

Actualisé le 08.10.14, 07:09



Nyon: bataille politique autour des impôts

NYON



Il n'y a pas qu'un couloir qui sépare la droite et la gauche! Toujours est-il que lundi soir, compte tenu de l'enjeu, les partis politiques avaient mobilisé leurs troupes: il y avait 93 votants sur 100 élus. ARCHIVES CEDRIC SANDOZ

Pas d'augmentation pour l'arrêté d'imposition 2015. Les cinq points de hausse proposés par la Municipalité ont été balayés par la droite du législatif.

"Je vous laisse à votre jubilation à l'idée de dire non!" Lundi soir, quelques minutes avant le vote du Conseil communal, Daniel Rossellat a répondu par l'ironie à une défaite annoncée: il ne faisait aucun doute que l'augmentation de cinq points du taux d'imposition affectés à la réalisation du complexe sportif et scolaire du Reposoir serait rejetée par le Parti indépendant nyonnais (PIN), les Vert'libéraux, le PLR et l'UDC, majoritaires au sein de l'assemblée délibérante. Il a eu beau rappeler que même si l'état des finances de la ville n'était pas alarmant, il fallait prévoir 120 millions d'ici 2020 pour entreprendre les travaux inscrits dans le cadre de la planification scolaire, rien n'y fit: le taux d'imposition pour 2015 restera inchangé à savoir 61% de l'impôt cantonal de base.

"La Municipalité a voulu agir d'une manière cohérente et responsable. Augmenter la dette pour réaliser des équipements pourrait être défendable, mais cela signifie aussi laisser aux prochaines générations le poids de cette dette. Ce refus va aussi restreindre la marge de manoeuvre de la future Municipalité élue au printemps 2016", a-t-il ajouté en regardant fixement en direction du premier rang de la droite où siégeaient des candidats potentiels. De son côté, le municipal des finances Claude Uldry a eu beau rappeler que cette augmentation était destinée à des investissements et non à du fonctionnement comme c'est le cas dans les communes de Gland et de Rolle, que le législatif avait toujours la possibilité de revoir à la baisse l'arrêté d'imposition 2016 s'il acceptait les cinq points demandés, il n'a pas pu convaincre ses amis du PIN et les partis de droite. Car ces derniers ont maintenu les arguments qu'ils avaient présentés lors d'une conférence de presse commune mercredi dernier: la Municipalité doit prioriser ses projets, faire des économies avant d'avoir recours à une augmentation fiscale (La Côte du 2 octobre).

Refus de marchandage contre "mauvaise foi"

Dans l'adversité, la Municipalité a pu compter sur le soutien des partis de gauche. Les Verts ont tenté une solution médiane en déposant un sous-amendement, prônant une augmentation de 2,5 points répartis non plus sur quinze ans mais trente ans. "Nous n'accepterons aucun marchandage de dernière minute", avait prévenu la droite et, avec 53 non et 40 oui, cette proposition a été balayée.

De son côté, le Parti socialiste a insisté sur la notion de responsabilité. Gregory Durand a dénoncé une "décision électoraliste qui augmentera la dette de la ville". Pour le chef du groupe au sein du Conseil communal, la droite fait preuve de "mauvaise foi" quand elle affirme que la Municipalité n'a pas priorisé ses projets, preuve en est la construction de ce complexe sportif et scolaire du Reposoir. "Augmenter la dette, c'est payer des millions de francs d'intérêts aux banques, c'est menacer de bloquer des projets importants pour les habitants et le développement de la ville", a-t-il insisté. Mais rien n'y fit: la droite affirmant être échaudée par des budgets déficitaires affichant in fine des comptes plus que positifs, en raison d'une sous-évaluation des recettes fiscales, a campé sur son refus. D'autant que, selon ses calculs, comme elle l'a évoqué lors de la conférence de presse, la commune pourrait en dernier recours, emprunter à des taux avantageux compte tenu de sa bonne réputation financière, qui ne péjoreraient pas trop les comptes...

Bloc contre bloc, résultat du vote: 55 non, 34 oui et 4 abstentions.

COMMENTAIRE MARIE-CHRISTINE FERT

journaliste

Ça sentait la campagne...

Inutile de se leurrer: le vote de lundi soir était éminemment politique et marquait le lancement officiel de la campagne des élections communales de 2016. D'ailleurs, c'est le socialiste Gregory Durand qui a évoqué cette échéance. Tout en annonçant que lui ne sera pas candidat à la Municipalité, il a pointé du doigt, sans les nommer, certains intervenants de la conférence de presse de mercredi dernier pour qui ce débat était aussi une opportunité d'être sous la lumière médiatique. En clair, il visait la PLR Roxane Faraut-Linares qui ne cesse de prendre du galon au sein de son parti puisqu'elle est la nouvelle présidente cantonale des femmes PLR, et l'UDC Sacha Soldini. Ceci étant, dans cette histoire, la Municipalité n'est pas exempte de toute critique. En annonçant d'emblée cinq points supplémentaires, n'était-ce pas tendre le bâton pour se faire battre, la droite ayant beau jeu de crier à l'étranglement fiscal? N'aurait-il pas mieux valu choisir d'emblée la voie médiane des Verts, moins douloureuse, avec 2,5 points sur trente ans? Là, la droite aurait eu plus de mal à convaincre un Parti indépendant pris en tenaille entre le soutien à son municipal et des accords électoraux pour 2016.

LES INDEPENDANTS CONTREDISENT LEUR MUNICIPAL

Le Parti indépendant nyonnais a voté contre ces cinq points d'impôts affectés au complexe sportif et scolaire du Reposoir. Claude Uldry n'a pas eu le soutien de ses amis, ni de son épouse (dans ce cas-là), pour faire passer cette augmentation. "Pour nous, cette demande était prématurée, assure Robert Jenefsky, président du PIN, et nous avons suivi l'avis de notre commissaire de la commission des finances qui a estimé qu'il fallait la refuser ". Et d'ajouter que son collègue Uldry fait partie d'un collège municipal; une collégialité qui explique aussi que sa position puisse être différente de celle de ses amis.

Par MARIE-CHRISTINE FERT

Goldpreis stürzt 2014 ab

Rapider Preisverfall bei Gold. Retten Sie jetzt Ihr Vermögen!

